

PROFESSION DE FOI COMMUNE LCR-LO

Ces élections régionales sont l'occasion, pour des millions de travailleurs, de refuser la dégradation de leur vie quotidienne et d'affirmer leur opposition à la politique d'agression menée par le gouvernement Chirac-Raffarin et par le grand patronat. Elles permettent aux travailleurs d'avancer des objectifs indispensables à imposer dans les luttes futures.

Pas un jour ne se passe sans que soient annoncées des attaques contre les travailleurs et les chômeurs. Aucune région n'est épargnée. Les plans de licenciements se multiplient et certains départements se transforment en désert industriel. Le chômage augmente régulièrement. Les salaires ne suffisent pas à rattraper l'augmentation des prix. Les jeunes et les femmes sont les premières victimes du travail précaire et du temps partiel imposé. La nouvelle législation sur les retraites aboutit à augmenter la durée du travail tout en réduisant les pensions de retraite. Ils veulent maintenant remettre en cause les congés en s'attaquant aux réductions du temps de travail, ce qui aggravera l'exploitation de millions de travailleurs..

Ce que le gouvernement appelle des réformes est une attaque contre les classes populaires. Pour satisfaire le grand patronat, il fait passer en force des mesures qui, toutes, ont des conséquences graves et parfois dramatiques, en particulier pour les couches les plus pauvres.

Sous prétexte de déficit de la Sécurité Sociale, le gouvernement augmente le forfait hospitalier et supprime le remboursement d'un nombre croissant de médicaments.

Il a poussé l'ignominie jusqu'à réduire à deux ans maximum le versement de l'allocation spécifique de solidarité destinée aux chômeurs en fin de droits, condamnant ceux-ci au RMI, c'est à dire à la pauvreté. Le gouvernement refuse d'augmenter les minima sociaux. Il diminue l'impôt sur le revenu, ce qui favorise surtout les plus riches. Mais il augmente les taxes, les impôts indirects qui frappent surtout les classes populaires.

Les aides et les subventions au patronat creusent le budget. Du coup, le gouvernement ampute les crédits pour les hôpitaux, pour les maisons de retraite qui n'ont plus les moyens d'embaucher du personnel

en nombre suffisant. Cela s'est traduit cet été par 15 000 morts, la plus grande catastrophe que le pays ait connue depuis la guerre. C'est de l'homicide au moins par imprudence mais, en plus, il a osé profiter de l'émotion créée pour supprimer un jour férié pour les salariés.

Il refuse aux enseignants les moyens d'assurer aux enfants et aux jeunes des écoles publiques une éducation convenable.

Les services publics, les écoles, les bureaux de postes, les hôpitaux ferment dans les quartiers populaires et les campagnes. Il y a jusqu'aux pompiers qui manquent de matériel. Les projets de réforme du gouvernement Raffarin en matière de décentralisation aggravent les inégalités et la situation de millions de personnes dans les régions les plus défavorisées.

Ceux qui dirigent l'Etat et l'économie pillent et ruinent la société pour les profits du grand patronat. L'organisation capitaliste de l'économie mondiale réduit à la misère des millions d'êtres humains pour accumuler des richesses fantastiques entre les mains d'une minorité. Ce sont les Etats et les multinationales qui font la loi. La recherche du profit maximum menace la nature et l'environnement. Elle fait peser sur la population le risque nucléaire comme le risque industriel, dont les travailleurs des entreprises dangereuses ou polluantes sont les premières victimes.

Assez d'une politique qui condamne sept millions de travailleurs à vivre avec des revenus au dessous du seuil de la misère.

Nous voulons une société où soient bannies toute oppression et toute discrimination, toutes les violences contre les femmes, où soient respectées toutes les libertés démocratiques, que l'on soit avec ou sans-papiers. Nous dénonçons les lois sécuritaires de Sarkozy.

Pour mettre fin au drame individuel et collectif que provoque cette régression sociale, il faut enlever au patronat et aux financiers la dictature qu'ils exercent sur l'économie.

Oui, il faut des mesures d'urgence !

* Il faut garantir l'emploi en commençant par interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui font du profit sous peine de réquisition de ces entreprises. Dans les grandes entreprises, prétendument en difficulté, il faut prendre sur les capitaux reconvertis ailleurs, et sur la fortune personnelle des patrons et gros actionnaires, pour assurer les salaires des travailleurs.

* Il faut arrêter les exonérations de cotisations sociales patronales et supprimer les subventions accordées aux entreprises. Et il faut qu'avec l'argent ainsi économisé, l'Etat crée des emplois utiles qui manquent dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, à l'Education nationale, dans les transports en commun.

* Priorité aux services publics. Il faut arrêter toutes les privatisations et étendre le service public sur tout le territoire et dans aux entreprises qui font du profit sur les besoins élémentaires de la population : distribution de l'eau, industrie pharmaceutique. Il faut aussi que l'Etat embauche directement, pour construire des logements à loyers abordables, de crèches et de garderies et d'installations collectives dans les quartiers populaires.

* Il faut relever le taux de l'impôt sur les bénéfices, ainsi que sur les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu ; imposer plus lourdement les spéculations boursières et supprimer les impôts indirects qui frappent plus les plus pauvres que les plus riches.

Toutes ces mesures impliquent de rendre publics et accessibles aux travailleurs et à la population les comptes réels des grandes entreprises, privées ou publiques, comme les comptes en banque des gros actionnaires. Les salariés, les consommateurs, toute la population pourrait ainsi avoir un contrôle sur leur fonctionnement aujourd'hui secret.

Ces mesures d'urgence sociale, ce sont les luttes collectives qui les imposeront. Ceux qui ont fait grève et manifesté au printemps dernier ont montré la voie.

Vous pouvez, en votant pour notre liste, faire de votre bulletin de vote un geste politique, un encouragement pour les luttes comme pour tous ceux qui veulent agir pour les droits des travailleurs afin de mettre fin à la tyrannie des gros actionnaires et de la bourse.

La politique du gouvernement, soutenu par la droite, doit être rejetée.

Quant à Le Pen, c'est notre pire ennemi. Ce milliardaire veut aggraver cette politique de régression sociale en s'attaquant encore plus aux travailleurs, en commençant par les immigrés.

Mais la volonté de mettre un coup d'arrêt à la politique actuelle ne peut s'exprimer par un vote en faveur des listes des partis qui ont soutenu le gouvernement Jospin. Car ils veulent continuer la même politique qu'ils ont mené lorsqu'ils étaient au pouvoir: multiplier les cadeaux aux patrons, laisser faire les licenciements, privatiser les services publics. Aujourd'hui dans l'opposition, ils refusent même de s'engager à annuler, s'ils reviennent au pouvoir, toutes les mesures anti-populaires prises par la droite.

Voter pour les listes LCR-LO (ou LO-LCR)

- C'est approuver un plan d'urgence contre le chômage, la précarité et la misère.

- C'est voter contre la politique du gouvernement Chirac et Raffarin et les partis de droite

- C'est rejeter radicalement l'extrême droite et faire contrepoids à Le Pen et au front national.

- C'est désavouer les partis de l'ex-gauche plurielle et la politique qu'ils ont mené au gouvernement !

En votant pour les listes conduites par LO et la LCR (ou LCR et LO), vous pouvez élire dans les conseils régionaux des hommes et des femmes qui y défendront les intérêts des travailleurs, seront fidèles à leurs engagements et seront avec vous pour préparer les luttes collectives de demain.

PROTOCOLE D'ACCORD LCR-LO

En gras, le paragraphe adopté par la DN des 22/23 novembre

Les représentants des directions respectives de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, mandatés pour établir les bases des listes communes Lutte ouvrière-Ligue communiste révolutionnaire pour les élections régionales et européennes de 2004, se sont mis d'accord, sur les grandes lignes des axes des campagnes et sur le cadre dans lequel celles-ci doivent se dérouler, sous réserve d'accord définitif des congrès respectifs des deux organisations.

Les deux organisations s'opposent à la politique dite de « réformes » du gouvernement qui est une politique d'agression contre les travailleurs. Dans la profession de foi et dans les interventions communes, elles entendent privilégier les points suivants :

Pour mettre fin aux drames individuels et collectifs que sont le chômage et la précarité, il faut imposer des mesures devant lesquelles les intérêts particuliers de la grande bourgeoisie doivent s'effacer. Il faut :

- Enlever au patronat et aux financiers le pouvoir absolu qu'ils exercent sur l'économie. La condition en est la suppression des secrets bancaire et commercial, la transparence sur les comptes des entreprises, publiques comme privées, afin que chacun puisse y accéder et vérifier d'où vient l'argent et où il va ;

- Interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui font du profit sous peine de réquisition de ces entreprises.

- Prendre sur les énormes profits du grand patronat pour créer les centaines de milliers d'emplois utiles qui font aujourd'hui défaut dans les services publics qu'il faut non seulement défendre mais étendre : les hôpitaux, l'Education nationale, les transports en commun, la poste, EDF-GDF, mais aussi pour construire des logements à loyer abordable, des maisons de retraite, des crèches et des garderies indispensables pour les femmes travailleuses, des installations collectives dans les quartiers populaires.

- Rejeter les lois Raffarin - Fillon sur les retraites et toute atteinte à la Sécurité sociale.

En dehors de cet axe prioritaire et qui doit apparaître comme tel dans la profession de foi des régionales comme dans celle des européennes, les deux organisations mettent en avant également :

- Un plan d'augmentation des salaires et de défense du pouvoir d'achat.

- Le refus des lois sécuritaires de Sarkozy et l'égalité des droits entre femmes et hommes, travailleurs immigrés et français.

- L'affirmation de la solidarité avec les luttes anti-impérialistes et la dénonciation de l'organisation capitaliste de l'économie à l'échelle du monde qui réduit à la misère des millions de personnes pour accumuler des richesses fantastiques entre les mains d'une minorité et qui provoque des dégâts irréparables sur l'environnement et la nature.

Quant aux élections européennes, outre les axes développés ci-dessus, nous exprimerons notre opposition à la politique des institutions européennes qui prolonge et complète celle des gouvernements nationaux et qui consiste à aider les grandes entreprises et à égaliser par le bas la législation du travail et les salaires.

Contre les souverainistes de droite et de gauche, nous affirmons que nous sommes partisans d'une Europe unifiée d'un bout à l'autre du continent, des Etats-Unis socialistes d'Europe, débarrassée des frontières comme de la dictature des groupes industriels et financiers. Nous nous opposons à l'Union européenne actuelle, faite dans l'intérêt du grand capital, à ses institutions, à ses lois, à sa Constitution en gestation, tout comme nous nous opposons aux institutions de la bourgeoisie française.

Les listes aux élections régionales et européennes seront des listes LCR et LO, intitulées « Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière » ou « Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire » en fonction des têtes de listes,

sans aucune autre mention ni sous-titre. Les têtes de listes seront assurées par des responsables de nos deux organisations.

Dans le cas où des groupes ou des militants veulent rejoindre les listes communes Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire, ils pourront le faire s'ils acceptent le cadre fixé par le présent accord ainsi que l'intitulé des listes et le texte de la profession de foi commune.

Nos deux organisations décideront en commun, à l'échelle nationale, d'agréer ou non ces groupes et d'assurer leur participation sur les listes ou dans la campagne, sous réserve qu'ils approuvent les positions politiques développées dans la profession de foi, dans sa partie nationales comme dans les aménagements locaux.

La profession de foi nationale est rédigée par les délégations de nos deux organisations. Pour tenir compte de la situation de certaines régions, des aménagements locaux ou régionaux du texte national de la profession de foi peuvent être envisagés. Ces aménagements ne devront représenter qu'une fraction peu importante du texte national et seront discutés dans le cadre des rencontres entre nos deux délégations et décidés centralement.

Là où notre liste atteint les 10 % nécessaires pour se maintenir au deuxième tour, elle se maintient. La seule exception pourrait éventuellement être le cas où, compte tenu des rapports de force exacts calculés d'après les scores du premier tour, il y a un risque que le FN prenne la direction de la région contre une liste de gauche. Le cas d'une liste de droite opposée à une liste du FN ne constitue pas un cas d'exception à la règle générale du maintien au deuxième tour, pas plus que n'en constituerait une liste dite de front républicain. L'appréciation de la situation et l'éventualité devront être discutées et décidées en commun au niveau national.

Lorsque notre liste n'atteint pas les 10 %, elle ne donne pas de consigne de vote.

Toute fusion de nos listes avec les listes de la gauche ou des Verts est exclue en toutes circonstances. Au cas où, dans le cas de figure ci-dessus, le FN pourrait l'emporter contre une liste de gauche, les deux directions discuteraient et décideraient en commun de l'éventualité d'appeler à voter pour une liste de gauche. Nos deux organisations mèneront cette

campagne en respectant les critères d'égalité dans la répartition des régions et des têtes de listes, d'une part, pour les élections régionales, d'autre part, pour les élections européennes. Les financements de la campagne commune seront strictement partagés. Les apparitions dans le cadre des initiatives communes respecteront aussi ce principe d'égalité.

Deux projets de profession de foi, l'un pour les régionales, l'autre pour les européennes, sont joints au présent accord, étant entendu qu'ils pourront être modifiés en fonction de l'actualité, d'un commun accord, par les deux organisations.